

CONSEIL DE L'EUROPE

LE CANADA INVITÉ À ENVOYER DES OBSERVATEURS
À LA SESSION D'OCTOBRE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu une communication du président de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, M. P.-H. Spaak, qui invite le Parlement canadien à se faire représenter par des observateurs à la seconde partie de la présente session de l'assemblée, qui débutera le 15 octobre, à Strasbourg. J'ai écrit à M. Spaak pour le remercier de cette invitation et lui signaler que j'en ferais part au Parlement. J'ai ajouté que peut-être nous ne pourrions pas prendre les dispositions nécessaires pour nommer des observateurs étant donné que le Parlement ne se réunissait que le 9 octobre. J'ai cependant souligné que les membres du Parlement canadien s'intéressaient vivement aux entretiens de Strasbourg.

DÉCRETS DU CONSEIL

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU 1^{er} JUIN
AU 30 SEPTEMBRE 1951

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je dépose le sommaire des décrets du conseil édictés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 1951.

LOI SUR LES POUVOIRS D'URGENCE

DÉPÔT DE QUATRE DÉCRETS DU CONSEIL

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je dépose quatre décrets, édictés sous le régime de la loi sur les pouvoirs d'urgence, et qui n'ont pas encore été publiés. Ce sont les nos 3417, 3484, 4558 et 5122. Le n° 3417, du 4 juillet 1951, a trait au règlement de délits antérieurs à la mise en vigueur du code de discipline militaire.

Le C.P. n° 3484, du 8 août 1951, concerne l'exploitation au Canada, par le gouvernement américain, de certains postes de radio, nonobstant les dispositions de la loi sur la radio. Le C.P. n° 4558, du 29 août 1951, désignait un régisseur des transports; le n° 5122, du 26 septembre 1951, intéresse le pesage des céréales aux élevateurs. Je ne doute pas que le public ait eu connaissance de ces décrets, mais ils ne figurent pas encore aux *Ordonnances et règlements*. J'ai cru que les honorables députés aimeraient qu'on les dépose pour eux sur le Bureau.

PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par le major C. R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire.

[M. l'Orateur.]

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour répondre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Dans la salle des séances du Sénat, le député de Son Excellence le Gouverneur général a bien voulu clore, au nom de Sa Majesté, la quatrième session de la vingt et unième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La population du Canada, tout comme les sujets de Sa Majesté dans d'autres pays, s'est vivement inquiétée de ce que l'état de santé du Roi ait rendu nécessaire une intervention chirurgicale et elle se réjouit de la rapidité avec laquelle progresse le rétablissement du Roi.

Mes Ministres se réjouissent de ce que la situation internationale n'ait pas nécessité la reprise de la session avant la date d'abord fixée à la fin de vos délibérations en juin. La situation internationale reste néanmoins une cause de préoccupation constante pour le Gouvernement.

En Corée, en dépit de discussions prolongées, on n'a pu encore en arriver à une trêve, et les hostilités se poursuivent. Les troupes canadiennes apportent un concours efficace à cette intervention des Nations Unies dont le but est de faire échec à l'agression.

Depuis que vous vous êtes ajournés, on a mis fin par voie de proclamation à l'état de guerre avec l'Allemagne, et l'on a établi des relations diplomatiques normales avec la République fédérale d'Allemagne. Un traité de paix a été signé avec le Japon, que vous serez invités à approuver à une prochaine session.

Bien que les hostilités aient été limitées à des régions restreintes, le Gouvernement est convaincu que seul le renforcement continu de la force conjuguée des nations libres peut assurer la paix générale.

A cette fin, mes Ministres ont bien apprécié la tenue à Ottawa de la toute récente réunion du Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Certains vœux du Conseil devront être examinés à une future session.

Des dispositions sont actuellement à l'étude avec l'Inde et le Pakistan en vue du financement de certains projets à même la participation que vous avez approuvée au plan de Colombo visant le développement économique coopératif du Sud et du Sud-Est de l'Asie.

Vous avez également assuré la participation du Canada au programme de secours et de rétablissement de la Corée, institué par les Nations Unies.

Dès le début de la session, vous avez adopté une mesure destinée à accorder au gouverneur en conseil les pouvoirs supplémentaires qui pourraient être nécessaires afin d'assurer des préparatifs de défense suffisants pour faire face à la période critique résultant de la situation internationale actuelle.

Il a été donné suite à la mesure tendant à l'établissement du ministère de la Production de défense, et le nouveau ministère est en plein fonctionnement.

On élabore avec les gouvernements provinciaux des ententes ayant pour objet de donner suite à la mesure que vous avez adoptée en vue d'assurer le concours fédéral au versement de l'assistance-vieillesse aux personnes âgées de soixante-cinq à soixante-dix ans qui sont dans le besoin. On pro-